

L'INDUSTRIE

L'AVENIR DE L'USINE DE FIRESTONE À HAMILTON

M. Geoff Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur le Président, je voudrais poser une question urgente au ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Le ministre aura sans doute eu connaissance de la rupture des négociations entre la société Firestone Canada et la Cooper Tire and Rubber Company dont le centre d'opérations est en Ohio. Cela pourrait entraîner la fermeture, ce qui serait catastrophique, de l'usine de Firestone à Hamilton et une perte de 1 300 emplois, puisque la Société Cooper veut déplacer ses activités à Tupelo, au Texas.

Étant donné que la ville de Hamilton réclame clairement que les parties reprennent les négociations, le ministre va-t-il s'entretenir avec le ministre responsable pour la province de l'Ontario? Peut-il m'assurer qu'on accordera une aide financière pour permettre de garder à Hamilton la Société Firestone et ses 1 300 employés?

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, ce matin j'ai communiqué avec le maire de Hamilton et mon homologue provincial. Nous nous sommes mis d'accord sur une stratégie commune. Nous voulons que les parties reviennent à la table des négociations et reprennent sérieusement les discussions?

Nous sommes prêts à intervenir directement. Je vais me mettre en rapport avec les deux sociétés cet après-midi pour leur faire reprendre les négociations. On espère pouvoir aboutir à une solution satisfaisante qui protégerait autant d'emplois que possible dans cette société.

ON DEMANDE AU MINISTRE D'INTERVENIR DIRECTEMENT

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, je dois reconnaître que je suis heureuse de cette conversion sur le chemin de Damas, parce qu'il y a une semaine le ministre lui-même a prétendu qu'il ne pouvait s'immiscer dans cette affaire parce que c'était une affaire privée entre les parties aux différends. Je suis heureuse qu'il soit intervenu.

Va-t-il donner suite à la demande du maire de Hamilton et envoyer une équipe où il figurera lui-même—plutôt qu'un simple fonctionnaire comme cela s'est fait depuis deux ans—aux côtés de députés de l'opposition, qui n'ont même pas pu le rencontrer, pour qu'elle aille à Akron rencontrer M. Nevin et lui dire que la société Firestone a intérêt à se mettre à négocier de bonne foi si elle ne veut pas que le marteau gouvernemental s'abatte sur elle?

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, ma réponse en un mot est non. La raison en est simple. Dans notre gouvernement il n'y a pas un ministre qui va se rendre aux États-Unis ou ailleurs implorer les entreprises de bien se conduire.

Des voix: Oh, oh!

M. Foster: Allez dire cela à Pat Carney.

Une voix: Pour un qui est à genoux!

Questions orales

M. le Président: Les questions posées par le député de Hamilton—Wentworth et la députée de Hamilton-Est sont des questions sérieuses qui portent sur un dossier sérieux tout à fait d'actualité. Le ministre essaie d'y répondre. Je demanderai qu'on lui fasse la politesse de lui accorder un peu de silence.

M. de Cotret: Comme je l'ai dit, monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de descendre aux États-Unis négocier avec les entreprises. Je répète que je me suis entretenu avec le ministre provincial et avec le maire. Nous avons adopté une stratégie.

Je serai heureux de m'entretenir avec les entreprises s'il le faut. Cet entretien aura lieu à Ottawa. Cette mesure ne serait prise que si la suite des négociations avortait.

J'ajouterai simplement, pour répondre à la question de la députée, que ma déclaration de la semaine dernière indiquant mon intention de ne pas intervenir venait de ce que les négociations du secteur privé se poursuivaient encore. Maintenant qu'il y a des signes de rupture, je pense que le moment est venu pour le gouvernement d'agir.

* * *

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE LIBRE-ÉCHANGE—L'ÉLIMINATION DU DROIT DE REGARD DES CANADIENS SUR LES INVESTISSEMENTS AMÉRICAINS—ON DEMANDE DES PRÉCISIONS

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur et se rapporte spécifiquement aux chiffres qui ont été rendus publics aujourd'hui par le Conseil des Canadiens, lesquels indiquent que, des années 1978 à 1985, 99 p. 100 des nouveaux emplois créés au Canada sont venus des compagnies canadiennes, et moins de 1 p. 100 des compagnies américaines.

La ministre peut-elle confirmer que l'Entente conclue avec les Américains va éliminer le droit de regard des Canadiens sur les investissements américains probablement sur une période de 20 ans, malgré le fait que ce sont les compagnies canadiennes et non les compagnies américaines qui créent les emplois au Canada?

[Traduction]

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question. Je crois que les sociétés canadiennes font travailler plus de Canadiens que les sociétés américaines parce que nous sommes au Canada et que ce sont les entreprises canadiennes qui sont les grands employeurs.

Je ne comprends pas l'obsession du NPD à l'encontre des entreprises américaines. Les sociétés américaines dont il s'agit vont rester soumises à la surveillance d'Investissement Canada. Nous insistons sur le fait que nous n'avons rien bradé. Nous n'avons rien donné. Nous avons protégé notre droit d'investir aux États-Unis. En pourcentage, plus de sociétés canadiennes investissent aux États-Unis que de sociétés américaines investissent ici. Nous estimons que c'est un bon accord qui entraînera de nouveaux investissements.